

Wallonie - Bruxelles International.be

Bruxelles, le 12 février 2020.

Madame, Monsieur

Wallonie Bruxelles International (WBI) en collaboration avec la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) et l'Association belge des professeurs de français (ABPF) proposent des <u>bourses pour des stages de didactique du français langue</u> <u>étrangère/seconde</u>. Ces stages auront lieu soit :

- A Louvain-la-Neuve, du 27 juillet au 14 aout 2020
- A Liège, du 3 au 21 aout 2020.

Toutes les informations sur les programmes de ces stages peuvent être consultées aux adresses suivantes :

- Pour l'université UCLouvain : www.uclouvain.be/stage-fle
- Pour l'université ULiège : http://bit.ly/islyuliegeete

Ces stages seront complétés par un petit volet « Formation à la gestion d'une association ».

Les bourses sont destinées aux <u>professeurs ou aux futurs professeurs de français</u> qui répondent aux critères suivants :

- Les candidats doivent faire partie d'une <u>association nationale</u> de professeurs de français et y être actifs depuis au moins deux ans. Ils doivent également être âgés de moins de 40 ans. Ils devront joindre à leur dossier une lettre de recommandation de leur président(e) d'association.
- Les candidats doivent être <u>ressortissants de pays avec lesquels WBI (Wallonie-Bruxelles International) ne possède pas d'accords de collaboration ou d'offre exprimée par son réseau extérieur pour ce genre de stages. Il s'agit donc essentiellement de personnes d'Amérique centrale, d'Amérique du Sud, d'Afrique noire et d'Afrique du Sud ainsi que des pays d'Asie du Sud-Est (voir liste en annexe).</u>
- Les candidats doivent s'engager à relayer l'enseignement expérimenté en Belgique en insérant leurs acquis dans un ou plusieurs projets de leur association. Il sera demandé au boursier de rendre compte de ce suivi via un petit rapport dans l'année qui suit.
- Les candidats sont capables de prendre en charge le cout de transport (aller-retour) de leur pays d'origine au lieu de stage en Belgique.







Wallonie - Bruxelles International.be

Les demandes doivent parvenir à l'ABPF pour le 30 avril 2020. Les candidats seront avertis du résultat de leur demande au plus tard le 15 mai 2020.

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

- 1. une lettre de motivation (en tenant compte des critères de sélection) qui précise ce que leur association gagnerait concrètement à ce qu'elle/il puisse participer à ce stage, en citant des projets où il/elle pourrait insérer leurs acquis pédagogiques.
- 2. un CV
- 3. une lettre de recommandation de leur président(e) d'association
- 4. un engagement à payer les frais de transport aller-retour jusqu'au lieu de formation.

Les dossiers de candidature dolvent être envoyés :

- soit par mail à <u>secretariat@abpf.be</u> avec une copie adressée à <u>genevieve.geron@uclouvain.be</u>
- soit par la poste à Geneviève Geron Bte L3.03.11
 Place Blaise Pascal, 1

1348 Louvain-la-Neuve

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Pascale Delcomminette

WBI

Michael amnasul Administrateur Jeneral adjoint Jean-Marc Defays

FIPF

Geneviève Geron

ABPF



